



**RAPPORT  
D'ACTIVITE  
2012**

## RAPPORT MORAL

En juillet 2012, notre association, créée en 2008, présentait un visage contrasté.

Les résultats de l'El, après 4 ans de fonctionnement, étaient bons. L'ensemble des indicateurs économiques et sociaux étaient au vert : production doublée, création de postes triplée, excédent de fonctionnement sur l'ensemble des exercices, résultats d'insertion supérieur à 70%.

Par contre, l'administration de l'association souffrait de l'usure de personnes surinvesties et d'un manque de repères dans les rôles attribués aux différents responsables. Le CA s'effiloçait.

J'étais persuadé, à ce moment-là, que les buts et orientations de l'équipe administrative, présidée auparavant par Bernard Guillaumard, étaient judicieux et qu'il fallait les poursuivre.

J'étais également convaincu que les résultats de l'El devaient beaucoup à l'action du Directeur, Benjamin BOISSEAU et qu'il fallait lui renouveler notre confiance.

J'étais résolu surtout à proposer une méthode de travail qui permette à chacun de travailler de façon plus collective dans un projet bien repéré sans que quiconque n'ait à s'y épuiser.

Nous avons, depuis, étoffé le Conseil d'administration qui compte désormais 16 membres actifs. Nous avons fait en sorte que le Conseil comporte des personnes aux expertises diverses (chefs d'entreprises, cadres, professions sociales ...) et issus d'un maximum de communes du territoire.

Le CA a mis en place 4 commissions qui travaillent par objectifs et tableau de bord.

Une commission « politique et devenir de l'association » ayant pour but d'élaborer un document sur les valeurs de l'association, ses partenaires, le contexte socio-économique dans lequel elle évolue et de réfléchir aux évolutions à venir. Ce travail devant donner lieu à l'écriture d'un projet associatif.

Une commission « Formation et accompagnement des salariés en CDDI ».

Une commission « Communication ».

Une commission « Création d'une nouvelle plateforme de tri ».

Le travail réalisé par les commissions est vraiment conséquent puisqu'en l'espace de quelques mois la première commission a achevé l'étude dont les éléments vont constituer notre projet. La seconde commission a créé les documents de communication : flyer, newsletter, site internet, logo. La troisième commission a fait avancer très fortement le partenariat avec les entreprises (parrainage des salariés, mécénat [Table ronde avec Jacques ATTALI]). Les dossiers concernant la nouvelle plateforme et les nouvelles activités sont en bonne voie.

En interne le climat dans l'association s'est transformé. C'est un motif de satisfaction.

### **Concernant les partenariats :**

Nous sommes imprégnés du principe selon lequel il nous faut en permanence travailler en collaboration avec nos partenaires dans une dimension de territoire.

Nous nous situons (en poursuivant là la politique de nos prédécesseurs) comme acteurs implantés dans un secteur géographique, un bassin d'emplois, ayant pour vocation à la fois d'appliquer les politiques qui nous sont imposés par nos administrations de contrôle ou tutelle, à la fois de proposer à nos partenaires des projets utiles au territoire.

En ce sens, nous avons établi avec le RELAIS -France et RELAIS-Gironde un partenariat gagnant-gagnant. La discussion a eu lieu en présence d'un représentant du CG. Nous avons également invité pour chacun de nos projets donnant lieu à Comité de pilotage l'ensemble de nos partenaires.

Nous essayons d'être actifs dans la vie de CORIDOR.  
Nous avons posé des jalons pour travailler plus étroitement avec l'ASCSN devenu Ricochets.

**Nous voulons également devenir plus précis sur ce que nous entendons proposer aux salariés en CDDI et sur ce que nous en disons à nos partenaires.**

La TRESSE est une véritable entreprise. Positionnée dans le champ concurrentiel, elle assume les droits et devoirs inhérents à toute entreprise : mêmes règles fiscales, juridiques et économiques. Inscrite "dans le marché", elle tire l'essentiel de ses revenus de son activité économique. Le chiffre d'affaires représente environ 78% de ses produits.

Comme nombre d'autres EI, elle est innovante économiquement et joue un rôle dans la prospection de nouvelles activités et de nouveaux gisements d'emplois. Ce sont ces contraintes de rentabilité et d'innovation qui permettent aux salariés d'exprimer leur potentiel et de faire l'expérience de la réussite. Ce sont ces mêmes contraintes qui obligent l'encadrement à être exigeant.

Si l'association a un devoir d'exigence pour elle-même, pour ses administrateurs, pour ses salariés, elle n'en est pas moins porteuse d'un projet social. Convaincue que l'insertion dans la société passe avant tout par l'insertion dans la vie économique, l'EI utilise l'espace de l'entreprise, avec ses obligations, ses droits et ses devoirs, ses impératifs de production et de qualité pour proposer à des personnes éloignées de l'emploi, peu ou pas qualifiées, de vivre une expérience de « réussite au travail » dans des conditions réelles de travail.

L'EI se trouve en quelque sorte dans la position des créateurs de la méthode « La main à la pâte », lancée en 1996, à l'initiative de Georges Charpak, prix Nobel de physique 1992, préconisant une démarche active de découverte et d'investigation permettant à des personnes fâchées avec l'insertion professionnelle de l'appréhender de l'intérieur dans une démarche active et constructive.

Nous constatons enfin que l'entreprise fonctionne bien. A qui en revient le mérite ? Au CA sans doute un peu, à la direction sans doute beaucoup plus, à un environnement de partenaires également. Mais, en dernière analyse, nous constatons que l'essentiel de l'activité productive est réalisée par une équipe de salariés. Chacun d'entre eux développe des compétences, acquiert des savoir-faire et des savoir-être et contribue à un résultat d'ensemble positif.

Ces salariés ont, de fait, en mains leur destin. Ils ont des capacités pour réussir. Notre responsabilité est de leur fournir l'outil de travail et de nous montrer exigeants. A eux d'utiliser cela au mieux. C'est leur liberté et leur dignité.

**Le Président  
Robert CROIZIER**

## **RAPPORT D'ACTIVITE**

### **Démarrage de l'activité**

LA TRESSE a démarré son activité le 17 Novembre 2008 et intervient sur le territoire du pays de l'Isle en Périgord qui compte 5 cantons subdivisés en 51 communes.

Ces 5 cantons sont :

- le canton de Saint Astier.
- le canton de Neuvic-sur-l'isle.
- le canton de Mussidan.
- le canton de Montpon-Ménéstrol.
- le canton de Villefranche de Lonchat.

*La vallée de l'Isle, tout comme le département de la Dordogne, est une région sous industrialisée et économiquement en rupture d'activité. Historiquement, l'emploi industriel concernait principalement l'industrie de la fabrication de la chaussure. Mais ce secteur a subi une forte crise aux alentours des années 1990, ayant entraîné de nombreux licenciements économiques : Le canton de Neuvic a d'ailleurs plus particulièrement souffert avec la fermeture de l'entreprise Marbot, qui employait plus de 1500 personnes en 1983,*

L'association est conventionnée par l'Etat (D.I.R.E.C.C.T.E.) pour son activité d'entreprise d'insertion par l'économique et par la Préfecture en tant qu'entreprise de l'Economie Solidaire. Elle bénéficie du soutien du Conseil Régional d'Aquitaine (Labellisation dans le cadre d'Agenda 21) et de nombreux autres partenaires financiers (Aquitaine Active, Caisse d'Epargne, Fondations d'entreprise).

LA TRESSE compte 16 bénévoles, membres du Conseil d'Administration qui se réunissent régulièrement dans le cadre de commissions de travail et au cours des différentes séances du Conseil d'administration.

L'équipe est composée de 6 salariés permanents pour 5,3 Équivalent temps Plein. L'équipe a été constituée progressivement au cours de l'année 2008/ 2009, puis 2010 et 2011:

Au cours de L'année 2012 ; L'association a ainsi obtenu des résultats annuels concernant :

L'accompagnement socio-professionnel  
Le tonnage trié  
La collecte (Déchèteries et associations)

Des réunions mensuelles ont lieu avec :

L'ensemble des salariés  
L'équipe d'encadrement  
L'équipe de production

Un point technique est réalisé chaque Lundi Matin entre le directeur et l'encadrant technique afin de déterminer le planning de production de la semaine en cours.

### **Formation**

Une opératrice de tri (Nathalie VICQUELIN) a été embauchée en tant qu'encadrant technique afin de pallier au départ de Thierry NOUVIER au Mois de Novembre 2010. Après une formation sur l'encadrement technique du tri, elle a suivi une formation qualifiante visant le titre d'encadrant technique avec la FNARS tout au long de l'année 2012 qui a été validée en début d'année 2013.

Des actions de formation ont été menées avec le groupe ASF concernant la sécurité, la prévention

des risques, la sécurité routière. Des formations CACES ont également été menées pour 4 salariés.

Un salarié a également passé la FIMO afin de valider son permis C. La secrétaire et le directeur ont suivi une formation avec la CARSAT sur les méthodes de prévention des risques afin d'instituer une fonction sécurité dans l'entreprise.

Laurence VENET assure depuis le mois de Novembre 2012 l'animation de la sécurité en interne avec notamment une réunion mensuelle associant l'ensemble des salariés. La CARSAT accompagne ce projet. Plusieurs rendez-vous ont eu lieu afin de fixer des objectifs de travail adaptés.

Les nouveaux salariés embauchés ont été formés en interne selon la pratique de stage en immersion (Suivi de l'encadrant technique et de son assistante).

**Près de 2300 heures de formation ont ainsi été dispensées au total.**

### **La concertation avec les Partenaires**

LA TRESSE participe au suivi mensuel associant les associations d'insertion de la vallée de L'Isle. Un suivi régulier est réalisé avec Les services de Pôle Emploi pour les projets des salariés. LA TRESSE participe également aux Comités Techniques d'Animation de La Vallée de L'Isle et de Périgueux.

LA TRESSE travaille en lien avec les services du Conseil Général de la Dordogne, du Conseil Régional d'Aquitaine, d'Aquitaine Active, de la Caisse d'Epargne et de l'Etat notamment pour les questions relatives au développement de la structure.

L'association travaille avec :

Les structures d'insertion par l'activité économique dans le cadre des parcours des salariés  
Les entreprises locales pour l'insertion professionnelle des publics  
Avec les organismes d'accompagnement en fonction des problématiques individuelles identifiées (Logement, ...)  
Avec le SMD3 pour la gestion de la Collecte  
Avec de nombreuses associations d'insertion et associations caritatives conventionnées en Dordogne et Hors Dordogne pour la Collecte du textile.

LA TRESSE a également participé à la Semaine du Développement Durable et au salon du développement Durable à Auchan.

Des visites régulières du site ont lieu pour des partenaires associatifs, institutionnels ainsi que certaines écoles.

### **Public**

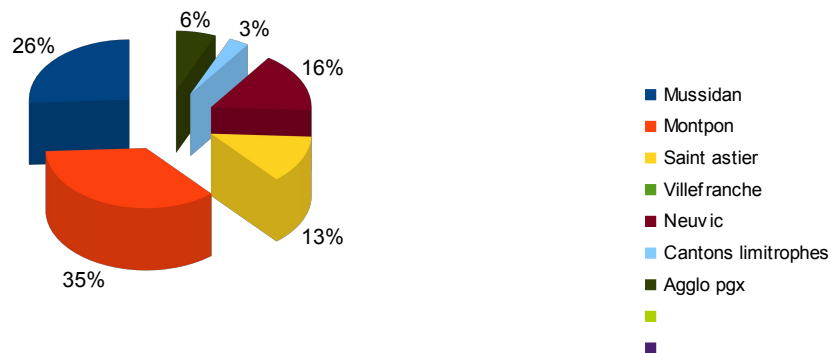
Pour chaque recrutement, une offre d'emploi est diffusée systématiquement sur le site de l'ANPE, celle-ci est diffusée aux partenaires locaux : SIAE, Ccas, Service Emploi Marie de Neuvic, MDPH, Cap emploi maison du handicap, mission locale, Safed, mairies, Associations locales.

Une prescription directe est également assurée par les services du Pôle emploi et du Conseil Général de la Dordogne.

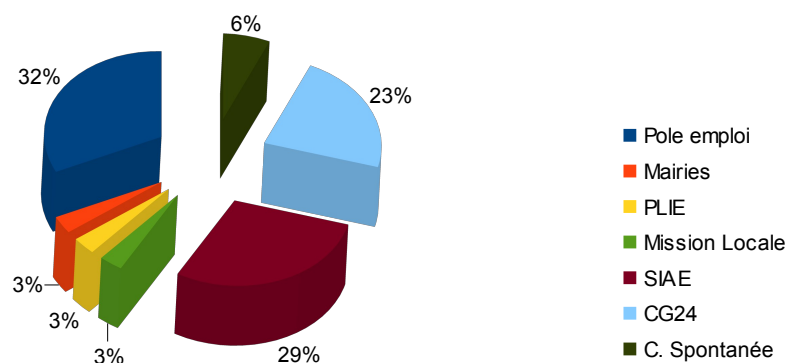
LA TRESSE a embauché **31 personnes en insertion** au cours de l'année pour 20 Équivalent Temps Plein en insertion.

Un grand nombre de personnes contacte l'association spontanément en dehors de toute prescription d'un partenaire ou de Pôle Emploi pour une demande d'embauche alors que leur profil et/ ou situation ne correspond pas aux possibilités d'embauche dans l'entreprise d'insertion.

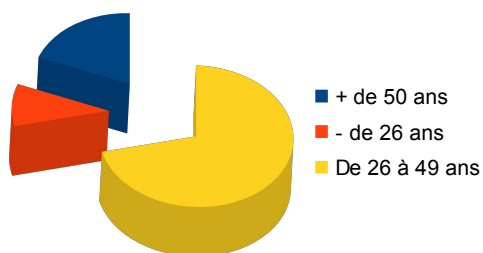
### Origine des salariés reçues (par canton)



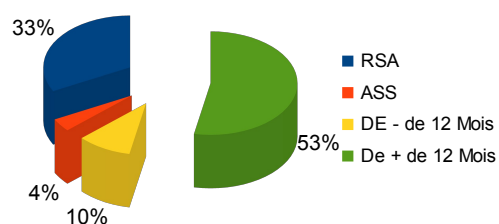
### Origine des prescriptions



### Âge des personnes recrutées



### Situation des personnes embauchées



15 personnes sont sorties de la structure au cours de l'année :

CDI	2 personnes
CDD 6 mois	1 personne
Création d'entreprise	5 personnes
Formation qualifiante	2 personnes
Problème de santé	2 personnes
Sans solution	1 personne
Autre (Départ volontaire)	2 personnes (dont 1 pour déménagement)

**Soit 66.66 % de sorties dynamiques (Objectif fixé par l'Etat à 60 %)**

### **ATELIER RECYCLAGE**

L'activité principale de l'entreprise est la collecte, le tri, le conditionnement et la vente de textiles triés.

#### **Collecte**

##### Déchèteries – Partenariat avec le SMD3 :

Le SMD3 qui apporte les textiles ménagers Périgourdin via les déchèteries à LA TRESSE. Le dispositif a démarré le 17 novembre 2008 au même moment que le démarrage d'activité de LA TRESSE avec 48 bornes implantées sur l'ensemble du département (1 borne par déchèterie).

##### Le dispositif a évolué en 2011 à 70 bornes pour 50 déchèteries.

Le démarrage de l'activité a démontré que les prévisions initiales étaient trop élevées (700 T). Le SMD3 a assuré des actions de communication régulièrement au cours de l'année 2009 afin de faire connaître la filière sur le Département.

##### Les résultats sont ainsi passés de 350 Tonnes en 2009 à 500 Tonnes en 2012

Un certain nombre d'articles de presse ont également été publiés par l'association afin de relayer la communication.

Nous constatons également un phénomène saisonnier avec des périodes fortes (Avril à Septembre) et des périodes creuses (Octobre à Mars).

Des problèmes se posent également sur la sécurisation des bornes implantées en déchèteries (bornes pillées...) affectant ainsi la collecte (le vrac est plus difficilement valorisable car exposé aux intempéries).

Au cours de l'année 2011, LA TRESSE a été retenue par appel d'offres pour le marché de sous-traitance de collecte textile. Ce nouveau marché a permis de créer 2 emplois en insertion, il s'étale jusqu'en 2014.

##### Surplus associatifs – Partenariat avec les associations locales (Dpts 24 et 19)

La collecte auprès des associations est avec le SMD3 un des points de départ fondateur du projet, (Nécessité commune de bénéficier de solutions en terme de valorisation).

Les quantités collectées initialement ne permettent pas d'assurer l'approvisionnement permanent de l'atelier de tri. En effet, les prévisions de collecte de gisement industriel n'ont pas réellement abouti et les quantités collectées en déchèteries étaient plus faibles que prévus.

Des efforts ont donc été réalisés pour développer la collecte sur la base de l'outil existant

(développement des partenariats avec les associations). Ceci s'est traduit par une progression des points de collecte et des conventions signées avec les associations partenaires (passage de **121 points** de collecte en novembre 2008 à **160 points** de collecte en décembre 2012).

L'équipe de collecte est ainsi passée de 4 personnes en 2011 à 5 personnes en 2012.

### **1 emploi a donc été créé.**

Le poste de Laurence VENET a fait l'objet d'une évolution pour tenir compte de la gestion de l'équipe et des tournées.

#### 3 points à retenir :

- Une réponse adaptée, rapide et nécessaire.
- Le développement des quantités collectées
- l'adaptation à un marché fortement concurrentiel

Le déficit de matières à trier nous a amenés à définir comme priorité dans les projets de l'association, le développement de la collecte.

Des démarches ont ainsi été réalisées auprès du RELAIS pour garantir un tonnage collecté et trié à hauteur de 1800 Tonnes.

Les discussions avec Le Relais ont finalement abouti à :

- Valider un accord dans le cadre de l'IRFS (qui s'appuie sur un recentrage de la collecte « d'écramé » (surplus associatifs) pour LA TRESSE et d'original (Containers) pour le Relais
- Envisager un développement de la collecte « écramée » en Gironde.

L'objectif premier a été ainsi d'arriver à équilibrer la collecte autour de 1500 Tonnes afin de ne plus avoir besoin de faire appel à des livraisons d'appoint. Ce développement permet également la création d'un poste de chauffeur V.L. Supplémentaire.

	<b>DECHETERIES</b>	<b>ASSOCIATIONS</b>
JANVIER	32471	92430
FEVRIER	23612	76109
MARS	44081	103750
AVRIL	42993	106178
MAI	43709	84099
JUIN	39631	112161
JUILLET	48885	83182
AOUT	57952	70006
SEPTEMBRE	47073	131122
OCTOBRE	47806	134952
NOVEMBRE	42898	123298
DECEMBRE	28024	78350
<b>TOTAL</b>	<b>499135</b>	<b>1195637</b>

Un partenariat a été conclu avec le soutien du groupe VINCI (ASF) qui envisage la collecte de



vêtements de travail.

34 % des surplus sont collectés en Dordogne, 66 % Hors Dordogne.

### **Production**

L'équipe de production initiale s'appuie sur 18 ETP en insertion.

Les objectifs de production ont été recentrés en 2012 à hauteur de 1800 Tonnes triées ce qui a permis de passer à 20 ETP sur l'année.

dont

5 en collecte

5 en manutention

10 à l'atelier de tri

Les résultats annuels de production enregistrés sont donc passés à 1770 Tonnes sur l'année 2012. Le travail réalisé par l'équipe permanente a également permis de stabiliser la qualité du tri et d'obtenir de bons résultats en terme de valorisation (taux de déchets ultimes inférieurs à l'objectif fixé).

La recherche de la polyvalence dans les fonctions attribuées aux salariés est permanente permettant ainsi de renforcer la confiance en soi, la professionnalisation ainsi que la solidarité dans un travail d'équipe.

### **Eco-contribution**

Nous avons signé la convention avec ECO-TLC au cours du mois de septembre 2009 avec une mise en place progressive en 2009/ 2010. Le montant retenu par ECO TLC pour le soutien annuel relatif à l'année 2012 est de 1764,9 Tonnes. Il correspond au tonnage annuel trié ce qui confirme la capacité de la structure dans une démarche de contrôle de gestion.

Un reversement a été réalisé au titre de l'année 2012 aux associations partenaires de collecte conventionnées à hauteur

- de 10 euros/ tonne collectée
- de 30 euros/ Tonne collectée au dessus d'un tonnage de 50 Tonnes annuelles

le budget global de paiement aux associations est ainsi passé à 22277 euros.

---

---

## **BILAN FINANCIER**

Les comptes approuvés par le cabinet GUERIN font apparaître :

- un total du bilan de 755 746 euros net
- un Chiffre d'Affaires de 868 115 euros
- un résultat d'exploitation excédentaire de 3 304 euros

## **ACTIF**

L'actif immobilisé représente 47,49 % du total de l'ACTIF. Le programme d'investissements a été long à se dessiner (délais artisans).

L'association vit avec des décalages très importants en matière de Production et d'Encaissements : Les ventes ne se font qu'à partir d'un certain nombre de balles stockées (stocks en cours de produits finis pour 15508 euros) et les paiements se font de 60 à 90 jours fin de mois pour les ventes de produits finis, ceci se traduit par :

- 161 217 euros de créances clients
- un paiement qui intervient en année N + 1,5 de 133 130 euros avec ECO-TLC et quelques créances sur collectivités (T.V.A., Subvention à recevoir, ...) pour 38 644 euros.

Les créances atteignent ainsi 171 774 euros en fin d'année 2012.

1. Le bénéfice réalisé doit permettre à l'association de constituer des réserves pour l'avenir.

Le montant relatif aux disponibilités démontre l'amélioration de la situation financière de la structure qui n'a pas connu de difficultés de trésorerie au cours de l'année. En fin d'année 2012, ce montant n'est que de 42 716 euros mais un paiement de plus de 30 000 euros est intervenu dans les jours qui ont suivi le 31/12/2012 et les salaires de décembre ont été payés avant les congés d'entreprise annuels (le 23/12/2012 au soir) alors qu'ils sont habituellement payés le 1er du mois qui suit (environ 20 000 euros).

## **PASSIF**

Les fonds propres représentent 453788 euros, soit 60 % du PASSIF. Les dettes représentent 301 958 euros, soit 40 % du PASSIF (stables par rapport à 2010). Les ressources à court terme (créances clients et produits à recevoir) permettent de couvrir sans difficulté les dettes à court terme (dettes fournisseurs, et dettes fiscales et sociales).

Le suivi et opération de soutien sur le B.F.R., intervenu en 2010/ 2011, effectué par Aquitaine active, le Conseil général de la Dordogne et la Caisse d'Epargne pour remédier aux problèmes de trésorerie ont permis de pallier aux difficultés rencontrées en 2010, ce travail a porté ses fruits en 2011 et 2012.

## **COMPTE DE RESULTAT**

Produits d'activité	76,10 %	Charges variables	3,13 %
Production stockée	0,5 %	Charges externes	29,76 %
Aides aux postes	21,7 %	Masse salariale	56,45 %
Transferts de charges	1,59%	Impôts et taxes	1,98 %
		Amortissements	8,26 %

Le développement du tonnage trié a permis de développer le C.A. : 16 % d'augmentation par rapport à 2012.

Cette augmentation se traduit également par une baisse du prix de revient par Tonne triée.

Les produits d'exploitation comprennent une part importante de produits d'activité (76 % du C.A. total) qui devrait croître au cours des années qui viennent avec la structuration progressive de l'activité économique et le projet d transfert du bâtiment.

Le transfert des charges représente les ressources allouées pour la formation du personnel. Le montant affecté à ECOTLC a été retenu à hauteur du montant exprimé.

Les quote-part des subventions virées viennent atténuer la part importante des amortissements réalisés.

Globalement, les charges sont maîtrisées avec un résultat final de 35 707 euros et un résultat d'exploitation de 3 304 euros. Nous pouvons nous satisfaire d'atteindre ce résultat régulièrement depuis la création de l'association.

Ceci n'aurait pas été possible sans l'investissement et la qualité du travail produit par les salariés en insertion qui s'en trouvent d'autant plus valorisés.